

SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE
L'APPUI TERRITORIAL

BUREAU DES ENQUÊTES PUBLIQUES ET DES INSTALLATIONS
CLASSÉES

Affaire suivie par :

DREAL Grand Est/ UD 68

Affaire suivie par

Ref : 0006702060_2025_09_30_CAROLA_suivi des échéances

À Colmar, le 12 février 2026

Notifié par courriel :

Monsieur le directeur,

Le service des installations classées m'a rendu compte de l'inspection du 30 septembre 2025, dont il vous a communiqué une copie du rapport de visite. Les constats effectués au cours de celle-ci révèlent que les prescriptions portées par l'arrêté du 24 juin 2025 portant mise en demeure à votre société sont désormais respectées.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet
Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

SIGNÉ

Augustin CELLARD

Copie : Mme Catherine Zwingelstein inspectrice de l'environnement UD68

Société CAROLA
Monsieur le directeur
48, route de Bergheim
BP 7
68150 Ribeauvillé